

Questions orales

D'après Radio-Canada, c'est le gouvernement du Canada, et non la GRC, qui a été informé dès que le ministre des Finances a eu vent de la fuite du côté de la chaîne Global. Les 27 et 28 avril, et après la fin de semaine, le gouvernement a toujours laissé entendre qu'il n'y avait eu qu'une seule fuite. Je voudrais maintenant que le vice-premier ministre dise à la population du Canada quand le gouvernement a pris connaissance de la deuxième fuite, et pourquoi il ne lui dit pas la vérité maintenant.

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je pense qu'il faut répéter, et je peux le répéter cent fois s'il le faut, que lorsque des allégations ont été faites, la position du gouvernement a été constante tout le temps!

Des allégations ont été faites. Nous avons déclenché. . . nous avons demandé à la GRC d'entreprendre des enquêtes immédiates sur toutes les circonstances de cette affaire.

Si, au cours de cette enquête d'autres faits sont allégués quelque part, sont référés à la GRC, qui mène son enquête. . . et, lorsque l'enquête sera terminée, si jamais des accusations sont portées ou quoi que ce soit d'autre, les faits seront connus publiquement, et nous n'avons rien à cacher, monsieur le Président, absolument pas!

[Traduction]

ON DEMANDE POURQUOI LES RENSEIGNEMENTS N'ONT PAS ÉTÉ COMMUNIQUÉS AU PARLEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, quelle prouesse de la part du gouvernement. Le premier ministre n'est pas ici. Le ministre des Finances non plus. Celui qui devrait répondre à ces questions et qui en a la responsabilité est le vice-premier ministre du Canada, et il ne bouge pas. Au lieu de sourire au sujet de cette question fondamentale de l'intégrité, le vice-premier ministre devrait nous dire quand le gouvernement a été informé. Était-ce dans la soirée de la fuite rapportée par Global? Si oui, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait ce qu'il aurait dû faire lorsqu'il a parlé de la première fuite au Parlement? Pourquoi n'a-t-il pas dit toute la vérité et ne nous en a-t-il pas informés? Pourquoi s'en est-il abstenu?

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, nous avons encore devant nous un beau cas d'hypocrisie. Si le gouvernement voulait intervenir dans une enquête menée par la GRC, on nous accuserait d'intervenir. Parce que là, nous faisons ce que nous devons faire comme gouvernement, soit laisser un corps policier honorable faire son enquête et attendre les résultats, et on voudrait que le gouvernement intervienne. Je n'en n'ai pas l'intention, monsieur le Président, je vais laisser la GRC faire son travail.

[Traduction]

ON ALLÈGUE QUE LE PARLEMENT A ÉTÉ INDUIT EN ERREUR

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, il y a des limites à ce qu'on peut se permettre au Parlement. Le gouvernement est en train de tromper délibérément la Chambre et la population du Canada.

Des voix: Règlement.

Des voix: Dehors!

M. le Président: Je cède la parole au député de Cape Breton—Richmond—Est.

ON DEMANDE DES EXPLICATIONS AU MINISTRE DE LA JUSTICE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et leader du gouvernement à la Chambre, qui s'est démené pour tenter d'expliquer au Parlement et aux Canadiens ce qui s'est produit après la présumée fuite concernant le budget.

Je voudrais demander au ministre de la Justice d'expliquer à la Chambre pourquoi lui et le ministre des Finances sont venus à la Chambre et ont déclaré que si le document avait été rendu public à la télévision au cours d'une conférence de presse, c'était du fait que le réseau de télévision Global en avait pris connaissance avant tout le monde. Pourquoi le ministre de la Justice ne saisit-il pas maintenant l'occasion pour informer la Chambre qu'il y a eu en fait une deuxième fuite?

Le ministre aura-t-il l'obligeance d'expliquer à la Chambre qu'il y a effectivement eu une deuxième fuite, que le gouvernement en était au courant et qu'il a délibérément induit la Chambre des communes en erreur?

Des voix: Règlement!